Directrice d’école agressée à Rodez (12) : le migrant tunisien aux 16 condamnations écope de deux ans de prison (MàJ)

08/03/2024 à 20h30



08/03/24

Jugé en comparution immédiate ce vendredi 8 mars 2024, le père de famille ayant agressé la directrice de l’école Flaugergues lundi soir dans les rues de Rodez a été condamné à deux ans de prison. L’homme, né en 1988 en Tunisie et arrivé dans la préfecture aveyronnaise cet été, s’est longuement *“excusé”* pour les insultes et menaces proférées. Sans reconnaître néanmoins les crachats au visage. *“Peut-être, mais j’étais trop alcoolisé ce soir-là, je ne me souviens pas. Je sais que j’ai l’alcool mauvais”*, a-t-il indiqué du bout des lèvres. Alors que le tribunal a rappelé que plusieurs mains courantes avaient déjà été déposées par la directrice de l’école envers ce père de famille, au casier particulièrement chargé : 16 condamnations.

L’enfant, âgé de 11 ans, a été placé

Depuis la scolarisation de son enfant, âgé de 11 ans, à l’école Flaugergues, plusieurs incidents s’étaient déjà produits. La police était même intervenue au sein même de l’ensemble scolaire, à la suite d’une bagarre dans laquelle était impliquée l’élève. Le père, lui, ayant la garde malgré une sortie de détention en août dernier pour une affaire de violences conjugales, avait déjà fait l’objet de plusieurs mains courantes auprès du commissariat pour des menaces envers la directrice. En janvier, le fils a changé d’établissement. Il est depuis les faits placé en famille d’accueil.

www.centrepresseaveyron.fr

7/03/24

Que s’est-il passé ce jour-là ? D’après le syndicat d’enseignants, la directrice, Brigitte Gonzales a reçu ” crachats et insultes ” de la part du père d’un ancien élève de l’établissement. “Cette agression est consécutive au comportement très problématique de son fils lorsqu’il était scolarisé dans l’établissement de cette directrice “, précise le Snuipp-FSU qui a communiqué sur le sujet.

Par ailleurs, un directeur d’école explique “qu’un ancien élève et son père attendaient l’enseignante dans un recoin d’une rue et ont surgi pour lui cracher dessus et l’insulter. Évidemment choquée, la directrice a porté plainte. Elle s’est vue octroyer deux jours d’ITT. L’impact psychologique qu’aura cet événement durera bien plus longtemps”.

La directrice a porté plainte et une enquête est en cours. “Nous espérons qu’il y aura une suite, et dans les tous cas, nous n’excluons pas de nous porter partie civile, assure le maire, Christian Teyssèdre. Ces faits sont totalement

inadmissibles, inacceptables et bien évidemment la directrice, qui fait un travail remarquable, a notre soutien complet. Et je serai bien évidemment présent lors du rassemblement.”

Centrepresse.fr